

Monsieur Jean GARNERO et Madame Marie-Pierre GARNERO

Villaroux, le 18 Décembre 2021

Exploitants Agricoles
Hameau de Gagout
111 Route de Villarbét
73110 VILLAROUX

Portable : 06.62.17.77.46.

E-mail : jean.garnero@laposte.net

Monsieur MOSSU Patrick
Commissaire Enquêteur
Siégeant en Mairie
VILLAROUX 73110

OBJET : Observations et demande sur le projet de plan d'occupation des sols de la Commune de VILLAROUX.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Mon épouse et moi-même, exploitants agricoles à VILLAROUX (73110) sommes propriétaires des parcelles cadastrées 1363, 1362, 1186, 1187.

Sur la parcelle 1362, en prolongement du bâtiment de 24 m² environ, je désire effectuer une extension de 60 m² à usage de garage et de rangement de mes outils agricoles.

En conséquence, je souhaite que la parcelle 1362 soit incluse dans la zone constructible intérieure de ma propriété.

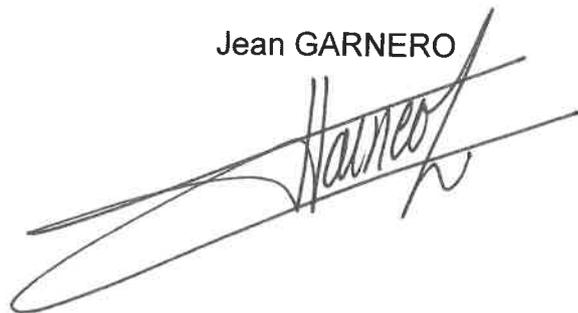
Je vous prie de bien vouloir inclure ce courrier et les documents joints au registre d'enquête publique.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'accepter, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations les plus déférentes.

Marie-Pierre GAVILLET épouse GARNERO



Jean GARNERO



Pièces Jointes :

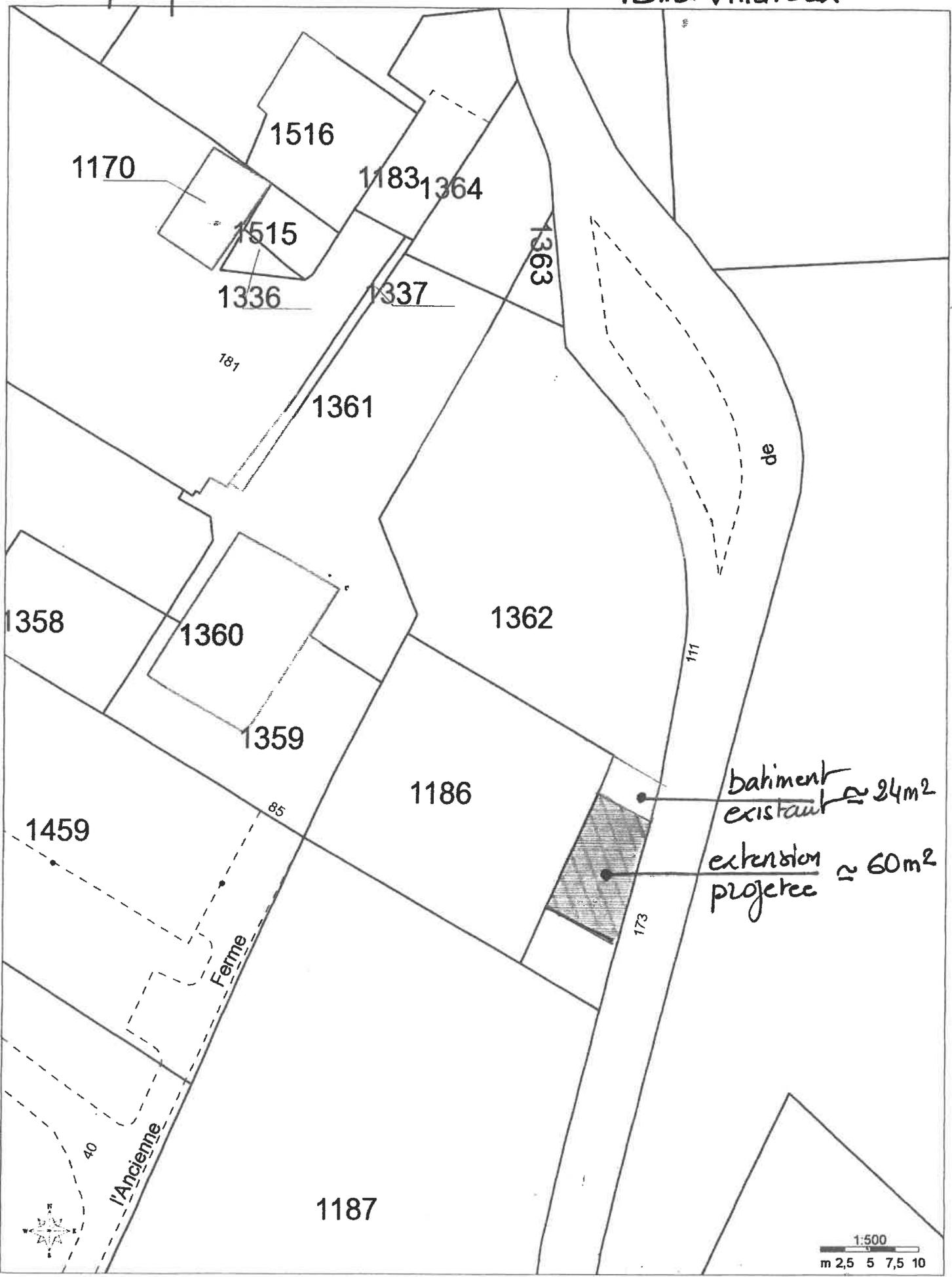
Plan Cadastral 1/500^{ème}.
Plan Cadastral 1/1000^{ème}.
Déclaration MSA.



RIS.net Gestion

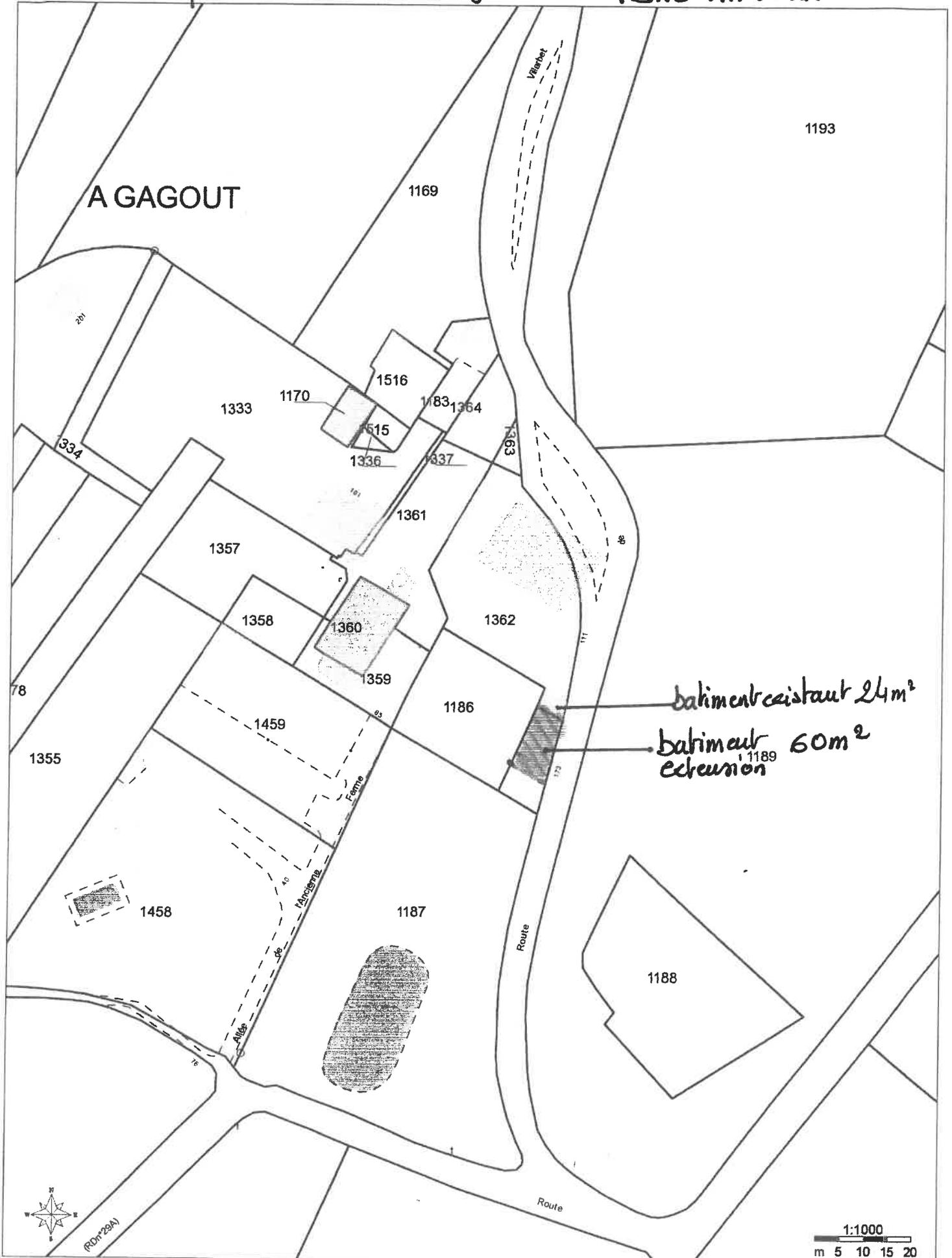


Ref M^{me} Jean GARNERO Gagout M^l Route de Villarbet
73110 Villaroux





Mme Jean GARNIER Gagout M Route de Villarbet
73110 Villaroux







Sujet : MSA DRP de l'année 2021

De : msadocuments.blf@alpesdunord.msa.fr

Date : 07/10/2021 à 18:39

Pour : mariepierre.garnero@hotmail.fr

La déclaration des revenus professionnels de l'année 2020 concernant

- GARNERO MARIE-PIERRE
- affilié(e) en qualité de Chef d'exploitation (régime fiscal "\$regime\$").

a été envoyée le 07/10/2021 à 18:39:14 à la MSA de Alpes du Nord.

Elle est enregistrée sous le numéro 73_DRP_20211007_1113.

Cordialement.



DECLARATION D'ENSEMBLE DES REVENUS DE L'ANNEE 2020 DES NON SALARIES AGRICOLES ET DES COTISANTS DE SOLIDARITE

Articles L. 731-14 et suivants, L. 731-23 du Code rural et de la pêche maritime, L. 136-4 du Code de la sécurité sociale
Articles D. 731-17 et suivants, D. 731-17 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

Extranet MSA

Ce document est un aperçu de votre déclaration. Il n'a pas encore été envoyé à la MSA.
La déclaration a été effectuée par le déclarant 2480173324002.

IDENTIFICATION	
Numéro de Sécurité Sociale :	2480173324002
Nom, prénom :	GARNERO MARIE-PIERRE
Qualité d'affiliation :	Chef d'exploitation

Date limite de retour : 06/09/2021

Le non-retour de cette déclaration à la MSA à la date limite ci-dessus indiquée vous expose aux sanctions mentionnées dans le cadre « Très important ».

TRES IMPORTANT

La déclaration dématérialisée est obligatoire si votre dernier revenu est supérieur à 10% de la valeur du PASS 2021 (4114 €). L'absence de déclaration par voie dématérialisée vous expose à une pénalité. Si vous êtes dans une zone non desservie par Internet ou que vous ne disposez pas de l'équipement informatique nécessaire vous êtes alors exonéré de cette obligation.

Retournez cette déclaration remplie avant la date indiquée ci-dessus afin d'éviter une pénalité pour déclaration tardive et la taxation d'office de vos cotisations et contributions sur une base forfaitaire.

La MSA peut vérifier l'exactitude des déclarations effectuées au moyen d'une enquête menée par un agent de contrôle agréé et assermenté, notamment auprès de l'administration fiscale (articles L.114-14 du Code de la sécurité sociale, L.152 du Livre des procédures fiscales et R.725-4-1 du Code rural et de la pêche maritime).

Sont punies d'amendes et/ou d'emprisonnement toutes fraudes ou fausses déclarations (articles L.114-13 du Code de la sécurité sociale et 441-1 du code pénal).

La loi n 78 17 du 06 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès de votre Mutualité Sociale Agricole / Pour déclarer vos revenus professionnels, profitez des avantages de la DRP WEB disponible via le site Internet www.msa.fr

A. CAS PARTICULIER DES PERSONNES N'AYANT PAS EU D'IMPOSITION SEPARÉE 2020

Imposition séparée en 2020	NON	Numéro de sécurité sociale du déclarant
Nom		Prénom

B. DECLARATION DES REVENUS TIRES D'ACTIVITES AGRICOLES OU DE COTISANT de SOLIDARITE

B0 Forfait forestier

EN 2020, VOUS ETIEZ AU REEL

B1 Bénéfices / déficits agricoles	B2 Bénéfices / déficits industriels et commerciaux	B3 Bénéfices / déficits non commerciaux et rémunérations des mandataires de sociétés ou caisses locales d'assurance mutuelle agricole
-----------------------------------	--	---

VOTRE CONJOINT/PARTENAIRE PACS ET/OU VOS ENFANTS MINEURS NON EMANCIPES ETAIENT ASSOCIES NON PARTICIPANTS DANS LA SOCIETE DANS LAQUELLE VOUS AVEZ EXERCE VOTRE ACTIVITE

B4 Bénéfices/déficits agricoles	B5 Bénéfices/déficits industriels et commerciaux	B6 Bénéfices/déficits non commerciaux
---------------------------------	--	---------------------------------------

EN 2020, VOUS ETIEZ AU REGIME MICRO ENTREPRISE

B7 Micro BA (Avant abattement de 87%)	B8 Micro BIC (Ventes) – Avant abattement de 71%)	B11 Régime de retraite complémentaire facultatif : cotisation 2020 déductible
---------------------------------------	--	---

B9 micro BIC (Prestations) (avant abattement de 50%)	B10 Micro BNC (avant abattement de 34%)	Votre conjoint/partenaire pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participants dans la société dans laquelle vous avez exercé votre activité B13 Micro BA (avant abattement de 87%)
B12 En 2020, vous avez procédé au rachat de cotisations d'aide familial mineur, de conjoint participant aux travaux ou de périodes d'études supérieures		NON
En 2020, VOUS ETIEZ ENTREPRENEUR, GERANT(E) OU ASSOCIE(E) NON SALARIE(E) D'UNE OU DE PLUSIEURS EIRL ET/OU SOCIETE(S) SOUMISE(S) A L'IS ;		
En 2020, votre conjoint, partenaire de pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participant dans une société à l'IS dans laquelle vous avez exercé votre activité		
NON		
C. DECLARATION DES REVENUS TIRES D'ACTIVITES NON SALARIEES NON AGRICOLES EN 2020		
C1 Cotisations obligatoires dues pour 2020		
VOUS ETIEZ AU REGIME MICRO ENTREPRISE		
C2 Micro BIC (Ventes – avant abattement de 71%)	C4 Micro BNC (avant abattement de 34 %)	
C3 Micro BIC (Prestations – avant abattement de 50%)	C5 Régime de retraite complémentaire facultatif : cotisation 2020 déductible	
VOUS ETIEZ "AU REEL"		
C6 Bénéfices/ Déficits industriels et commerciaux	C7 Bénéfices / Déficits non commerciaux et Rémunérations des agents généraux d'assurance	
D. DECLARATION DES REVENUS TIRES DE LA LOCATION (TERRES...) A UNE EXPLOITATION OU ENTREPRISE AGRICOLE DANS LAQUELLE VOUS PARTICIPEZ.		
EN 2020, VOUS ETIEZ ENTREPRENEUR, GERANT(E) OU ASSOCIE(E) NON SALARIE(E) D'UNE OU DE PLUSIEURS EIRL ET/OU SOCIETE(S) SOUMISE(S) A L'IS ;		
En 2020, votre conjoint, partenaire de pacs et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participant dans une société agricole à l'IS dans laquelle vous avez exercé votre activité		
NON		
E. INDEMNITES JOURNALIERES ET ALLOCATIONS DE REMPLACEMENT	F. SOMMES EXONEREES DE COTISATIONS SOCIALES ET SOUMISES A CSG/CRDS	
G. ACTIVITE OU DOMICILE FISCAL A L'ETRANGER		H. COTISANT DE SOLIDARITE - DISPENSE
En 2020, si vous avez exercé une activité professionnelle dans un autre Etat, veuillez indiquer lequel :	Au 1^{er} janvier 2021, vous êtes domicilié(e) fiscalement à l'étranger NON	Au 1^{er} janvier 2021, vous êtes bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire : NON